

PACTE
» LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES

Pour le 6 février 2023

Invitation presse

**Lancement de la concertation régionale
pour un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles**

Le jeudi 9 février 2023 – de 14h30 à 16h30

à la Maison de l'agriculture

Rond-Point Maurice Le Lannou - Atalante-Champeaux - 35 000 Rennes

Le 9 septembre 2022, le Président de la République annonçait le lancement d'une concertation aux niveaux national et régional pour construire un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles. Pacte et loi s'inscrivent dans l'objectif stratégique de renforcement et de reconquête de la souveraineté alimentaire française.

En Bretagne, cette concertation régionale sera lancée le 9 février 2023, à la Maison de l'agriculture à Rennes par :

- Emmanuel Berthier, préfet de la région Bretagne
- Loïg Chesnais-Girard, président du conseil régional de Bretagne
- André Sergent, président de la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne

Complémentaire des travaux conduits au niveau national, la concertation régionale s'attachera à répondre aux grands enjeux identifiés à la lumière des spécificités, des dynamiques et des initiatives locales.

Les débats régionaux porteront sur trois grandes thématiques prioritaires :

- L'orientation et la formation
- L'installation et transmission des exploitations
- L'adaptation et la transition face au changement climatique

A la suite de cette concertation régionale, un rapport de synthèse et de propositions sera établi fin avril 2023. Ces éléments enrichiront les travaux menés au niveau national afin de dégager des propositions d'évolutions législatives et des mesures d'orientation de politiques publiques et privées pour construire un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles.
